



Mission régionale d'autorité environnementale
Centre-Val de Loire

Relevé de décisions de la séance du 25 mai 2018

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE
Autres membres présents : François LEFORT
Corinne LARRUE
Michel BADAIRE

I Plans-programmes : décisions prises dans le cas de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés soumis à évaluation environnementale :

Néant

Liste des dossiers examinés non soumis à évaluation environnementale :

— Modification n°3 du Plu de Saint-Cyr-en-Val (45)

II Plans-programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Néant

III Plans-programmes : avis tacite sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Feront l'objet d'un avis tacite les dossiers suivants :

— Révision du PLU de Saint-Etienne-de-Chigny (37)

IV Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Autorisation installation de méthanisation à Limoges (87-avis interrégional)
- Création d'un entrepôt logistique à Salbris (41)
- Autorisation environnementale carrière en renouvellement à Dadonville (45)

V Projets : avis tacites sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

Feront l'objet d'un avis tacite les dossiers suivants :

— Parc photovoltaïque Balotière à Briare (45)


VI Délégations

Il est donné délégation au président de la MRAe pour statuer sur les dossiers suivants :

Elaboration du PLU de Bu (28)

Les décisions et avis sont mis en ligne sur le [site internet des MRAe](#).

Le Président de la MRAe Centre – Val de Loire,
Président de séance

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'E' followed by a smaller 'L' and a final flourish.

Étienne LEFEBVRE